DocuSign Envelope ID: AB9000CF-736F-4E35-AB69-E8F0BB30E363

ABEILLIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 280, Chemin de Fournier
07130 ST PERAY

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU

08.11.2023 | 17:23:03 CET

Les soussignés :

Monsieur Anthony VELIT,
Demeurant au 25, Rue Simone Vialet, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS,

Madame Aurélie COMBEDIMANCHE, épouse VELIT,
Demeurant au 25, Rue Simone Vialet, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée ABEILLIONS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 280, Chemin de Fournier, 07130 ST PERAY, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 08.11.2023 | 17:23:03 CET

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Anthony VELIT,
Né le 04 mars 1978 à GUILHERAND GRANGES (07),
De nationalité française,
Demeurant 25, Rue Simone Vialet, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS (07),

ET

Madame Aurélie, Dominique, Odette VELIT,
Née COMBEDIMANCHE le 09 septembre 1980 à GUILHERAND GRANGES (07),
De nationalité française,
demeurant 25, Rue Simone Vialet, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS (07),

Monsieur Anthony VELIT et Madame Aurélie VELIT disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

DS VA DS VA

DocuSign Envelope ID: AB9000CF-736F-4E35-AB69-E8F0BB30E363

Monsieur Anthony VELIT et Madame Aurélie VELIT acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Monsieur Anthony VELIT et Madame Aurélie VELIT auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à ST PERAY

Le 08.11.2023 | 17:23:03 CET

M. Anthony VELIT
“bon pour acceptation des fonctions de gérant”

bon pour acceptation des fonctions de gérant

DocuSigned by:
VELIT Anthony
A1B03DA7276240F...

Mme Aurélie VELIT
“bon pour acceptation des fonctions de gérante”

bon pour acceptation des fonctions de gérante

DocuSigned by:
VELIT Aur
45E68A0591344F3...